

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****2EME Réunion de 2016****Séance du 12 et 13 avril 2016****CD20160412_44
id. 2405**

Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. D. ROGER

SYNDICAT MIXTE GRAND SUD LOGISTIQUE

Au cours de l'exercice 2015, le Syndicat Mixte Grand Sud Logistique a procédé à la cession de trois parcelles aux entreprises :

Saint Jean Transports : entreprise de transport spécialisée dans la messagerie de pièces automobiles. Le chantier a débuté courant août 2015. Le bâtiment d'une surface de 4 000 m² sur une parcelle de 1,5 hectare, est entré en exploitation en décembre 2015.

Novacoop : coopérative de pommes qui a décidé d'augmenter ses capacités de stockage en atmosphère contrôlée. Ce développement correspond à l'augmentation du verger des adhérents de la coopérative. La construction du bâtiment de 4 000 m² sur une parcelle d'1,4 hectare est en cours. La livraison est prévue pour la campagne de juillet 2016.

Antavia : l'entreprise de Dieupentale a retenu Grand Sud Logistique pour répondre à son développement. La proximité de son site historique et les caractéristiques des équipements de la Z.A.C ont permis de maintenir cette entreprise sur notre territoire.

Au-delà de ces cessions, le Syndicat Mixte Grand Sud Logistique a procédé, en 2014, à la vente d'un lot de 12 hectares de terrain non viabilisés sur le secteur Entrée sud de la Z.A.C.

Les travaux d'aménagement de la première tranche sont maintenant terminés et les premières implantations sont en cours.

Les sociétés Debard automobiles, Canon (maintenance copieur et imprimante), Spironello (création et entretien d'espaces verts), les Transports Gaulard (messagerie) sont présents. D'autres porteurs de projets retiennent, déjà, ce site pour leur développement.

Le Syndicat Mixte Grand Sud Logistique, en partenariat avec l'ADE82 (Agence de Développement Économique de Tarn-et-Garonne) et Madeeli (Agence de Développement Économique, de l'Export et de l'Innovation de Midi-Pyrénées), a participé à deux salons en 2015 :

"SITL" (Salon International des Transports et de la Logistique), en mars à Paris, Porte de Versailles. Ce rassemblement offre l'occasion de rencontrer l'ensemble des décideurs nationaux de la filière logistique et de s'informer des grands projets.

"Avenir Logistique", en septembre à Toulouse, Parc des Expositions. Pour la première édition de ce Salon, bon nombre d'acteurs et de décideurs régionaux et de grandes entreprises ont répondu présents. Au programme notamment, une conférence dédiée aux opportunités foncières pour les activités logistiques en Midi-Pyrénées qui a prôné les atouts géographiques et environnementaux, l'offre foncière diversifiée et modulable de la Z.A.C Grand Sud logistique.

Emploi

Avec le développement des entreprises déjà implantées, les besoins en main d'oeuvre se poursuivent. À ce jour le bâtiment Intermarché, y compris les prestataires Stef et Denjean logistique, dispose d'une centaine de postes à pouvoir.

Le Syndicat Mixte Grand Sud Logistique poursuit avec les prestataires locaux en charge de l'Emploi et de la Formation, son travail d'accompagnement et de suivi des entreprises durant ces phases.

PROGRAMME 2016

- **les travaux**

Afin d'accompagner la commercialisation de la tranche 1 de la Z.A.C, le Syndicat Mixte Grand Sud Logistique va engager en 2016 l'extension de la voirie principale vers le nord. Cette extension assurera la desserte des parcelles au-delà de la société Novacoop et offrira un accès nouveau à la zone de services.

Le développement de la zone de services est l'une des démarches engagées sur cet exercice.

- **La commercialisation**

Le Syndicat Mixte Grand Sud Logistique accompagne actuellement la société 3R dans l'obtention de son permis de construire et de son dossier ICPE. Cette entreprise dispose d'une promesse de vente sur un ensemble foncier de 15 hectares pour la réalisation d'un bâtiment logistique de 50 000 m². L'enquête publique est en cours. La vente pourrait intervenir en fin d'année 2016.

D'autres projets avancent, notamment avec une enseigne de la grande distribution pour la réalisation d'un bâtiment logistique de 40 000 m² sur 9 hectares de foncier. Le permis de construire et le dossier ICPE devraient être déposés avant l'été 2016. La construction pourrait débuter en 2017 pour une mise en exploitation en septembre 2017.

Des projets sur des parcelles de taille comprise entre 1 et 2 hectares sont en cours d'étude et pourraient aboutir dans le courant de l'année ou en début d'année 2017.

- **La participation statutaire 2016**

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur le Président propose de maintenir la participation du Conseil Départemental à 272 000 €.

En raison des premiers remboursements de capital des emprunts liés à l'aménagement de la Z.A.C, et au vu des statuts du Syndicat Mixte Grand Sud Logistique, ce montant sera réparti comme suit :

- **48 207 €** au titre de la participation du Département au remboursement du capital des emprunts,

- **223 793 €** pour le fonctionnement de la structure du Syndicat Mixte Grand Sud Logistique.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission développement économique, emploi,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Prend acte du bilan d'activité 2015 du Syndicat Mixte Grand Sud Logistique ;
- Approuve le programme 2016 détaillé ci-dessus ;
- Ratifie l'inscription d'un crédit de 272 000 € sur l'article 65617 sous-fonction 91 réparti comme suit :
 - **48 207 €** au titre de la participation du Département au remboursement du capital des emprunts,
 - **223 793 €** pour le fonctionnement de la structure du Syndicat Mixte Grand Sud Logistique.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC